



**Modèle de déclaration préalable (pour les PE)  
relative à l'intention de participer à un mouvement de grève reproductible**

**A envoyer par courriel, à votre secrétariat de circonscription avec copie à votre syndicat.**

---

Monsieur l'Inspecteur/Madame l'inspectrice,

Je soussigné(e),  
nom et prénom

fonctions d'enseignement .....à l'école .....  
(indiquer l'école où vous auriez enseigné les jours de grève)

déclare mon intention de me mettre en grève du 6 au 19 janvier 2020, 8h00.

Je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations,

---

**A partir du 6 janvier 2020 prochain, toutes nos organisations appellent à la grève pour le retrait du projet de réforme des retraites.**

**Depuis l'instauration du SMA (service minimum d'accueil) il appartient à chaque PE de déclarer son intention de se mettre en grève 48h avant le début de celle-ci. Si la déclaration d'intention n'impose pas d'être en grève, elle protège chaque PE si la grève venait à durer plusieurs jours. En effet, la personne qui participerait à un mouvement de grève sans s'être préalablement déclarée gréviste encourrait une sanction disciplinaire. En revanche, la personne qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer.**

**En tout état de cause, il appartiendra à chacun de déclarer son « service fait » si les jours de grève déclarés ne correspondent pas aux jours non travaillés.**